



Réunion du groupe de travail « Activités socio-économiques et de loisir » du site Natura 2000 de la « Vallée du Canut » Compte-rendu de la première réunion du 19 février 2013

M. Michel LERAY, représentant de la mairie de La Chapelle Bouëxic a présidé, le 19 février 2013, la réunion du groupe de travail « Activités socio-économiques et de loisirs » du site Natura 2000 « Vallée du Canut ».

Étaient présents :

- Michel LERAY, Conseiller municipal de La Chapelle-Bouëxic
- Philippe BAUDRON, Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine
- Pierre LEMOINE, Comité départemental de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine (CDRP 35)
- Patrick HARDY, Association « Libre Canut »
- André LIBEAU, Association « Libre Canut »
- Christine SEITZ, Association A Cheval en Ille-et-Vilaine (AACIV)
- Pierre BROSSIER, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- Florian GUERINEAU, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35
- Bernard GODET, AAPPMA Union des pêcheurs à la ligne de Rennes
- Guillaume LARCHER, Exploitant agricole
- Daniel LE PORT, Club VTT de la Vallée du Boël
- Jean-François HERBINOT, Pays des Vallons de Vilaine – ScoT du pays des Vallons de Vilaines
- Serge LAUNAY, Club cyclotourisme et VTT de Chavagne
- Jérémie LACOUR, Sydicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais (SMPBR)
- Catherine BASILE, Conseil général d'Ille-et-Vilaine (CG35)
- Alain LECOMTE, Représentant des ACCA et ACC des communes de la Vallée du Canut
- Marcel MANDON, Conseiller municipal de La Chapelle-Bouëxic

Étaient excusés :

- Jean-Pierre LETOURNEL, maire de Guignen,
- Terokasy RADIO, DDTM 35
- Jean-Philippe HUERTAS, DDTM 35,
- Loïc GUERILLON, Exploitant agricole

Objectif de la Réunion

1. Définir les activités présentes sur le site et leur impact potentiel (positif et/ou négatif) ;
2. Définir les enjeux socio-économiques découlant de ces activités ;
3. Hiérarchiser si besoin ces enjeux.

Ordre du jour

1. Rappel de la démarche Natura 2000 ;
2. Etat des lieux et avancement du document d'objectif (DOCOB) ;
3. Discussion ;

4. Définition des enjeux socio-économiques ;

Déroulement de la réunion

Mot d'accueil et ouverture de la réunion par M. LERAY, conseiller municipal de La Chapelle Bouëxic. Un tour de table est également réalisé.

Le diaporama projeté en séance étant joint à ce compte rendu, seule la partie « identification des activités » est retranscrite ci-après.

Démarche Natura 2000 et Avancement du DOCOB

G. LE CUNFF présente, via le diaporama ci-joint, la démarche Natura 2000 et l'avancement du DOCOB. Cette présentation ne suscitant pas de questions ou remarques particulières, le groupe de travail passe au point suivant.

Définition des activités socio-économiques et de loisir présentes sur le site et de leurs impacts

Afin de définir les activités présentes sur le site, des post-it ont été distribués à chaque participant. Il leur a ensuite été demandé de lister toutes les activités qu'ils connaissaient, en inscrivant pour chaque activité, les impacts positifs et négatifs de celle-ci.

Les post-it (68 au total) ont ensuite été centralisés et les activités listées dans un tableau. Une discussion a eu lieu pour chaque activité afin de définir et de valider les impacts existants sur le site.

Seule une partie de la retranscription a pu être faite lors de la réunion. Toutefois, l'ensemble des activités recensées ont été listées dans le tableau ci-après. De plus, certaines activités non mentionnées lors du groupe de travail ont été incluses. Elles seront à discuter lors de la prochaine réunion.

Les activités ont été hiérarchisées en fonction du nombre de post-it les évoquant.

Activités	Impact positif	Impact négatif	Nombre de post-it
Activité agricole	<ul style="list-style-type: none">- Entretien, gestion de l'espace,- Limitation de la fermeture des milieux,- Exploitation des terres,- Bénéfique à l'économie de la région (et indirectement à la gestion),- Intégration de l'homme dans la gestion du site,- Entretien du bocage de par l'entretien des prairies	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation des chemins,- Création de chemins larges,- Mauvaise gestion des haies à proximité du site (destruction de haies dans le cadre de leur classement en limite du site),- Agriculture intensive notamment autour du site,- Induction de rejets, de pollutions,- Utilisation de certains traitements vermifuges nocifs pour certaines espèces (chauves souris par ex),- Dérangement de la faune et de la flore (dépend de l'objectif initial)	11
Fréquentation du public (Activités touristiques en général)	<ul style="list-style-type: none">- Prise de connaissance de l'intérêt des zones naturelles,- Mise en place d'animations nature (sensibilisation au respect de l'environnement, favoriser l'observation, la protection, support pour des projets éducatifs),- Valorisation et découverte du site	<ul style="list-style-type: none">- Trop d'animation peu nuire au site,- Induction de bruit et de dérangement,- Mauvaise utilisation des sentiers,- Cheminement hors sentiers : destruction et piétinement d'habitats,- Sur-fréquentation	10
Chasse	<ul style="list-style-type: none">- Prélèvement d'animaux en surpopulation,- Limitation, régulation et gestion de certaines espèces (sanglier, renard, chevreuil),- Veille environnementale du site	<ul style="list-style-type: none">- Activité qui doit se pratiquer en bloquant l'accès au site,- Activité compatible dans toute la zone ?, cohabitation avec les autres activités ?- Activité bruyante,- Fréquentation,- Dérangement de la faune et prélèvement d'in-	8

		dividus, - Respect de la réglementation (jours de chasse interdits)	
Randonnées pédestres	- Découverte du milieu naturel, - Sensibilisation, - Veille du site (fiches éco-veille), - Existence de chemins balisés empêchant d'aller autre part et la création d'autres sentiers	- Animaux de compagnie non tenus en laisse, - Dérangement, dépôts de déchets, - Cueillette et piétinement de la flore, - Morcellement des habitats avec les chemins (selon taille et type d'habitat), - Erosion, - Passages hors sentiers balisés	5
Randonnées VTT	- Entretien des chemins (idem chemins balisés), - Découverte du milieu,	- Dégradation par sur-fréquentation et en milieux humides, - Dérangement	5
Randonnées équestres	- Découverte du milieu naturel (la faune étant moins dérangée que par des piétons ou Vététistes), - Veille sur le site,	- Dérangement, - Dégradation des chemins (humide, nombreux), - Découpage du site par les sentiers - Passages hors chemins balisés, - Déchets, - Erosion, - Dégradation de la flore,	5
Gestion des milieux (« activité agricole de plaisance »), Entretien des ENS	- Redonner une identité à la nature, - Retrouver le patrimoine que nos ancêtres ont su préserver, - Permettre à des personnes en réinsertion de retrouver du lien social, d'avoir le pied "remis à l'étrier",		5
Gestion forestière	- Permet une diversité d'habitats, - Habitat de chasse pour certaines espèces protégées (chauves-souris, loutre), - Habitat de transit pour d'autres espèces, - Amélioration de la qualité de l'eau, - Création d'emplois locaux non délocalisables, - Maintien d'une activité économique (développement durable), - Entretien des milieux, - Zone de protection, - Biodiversité, - Gestion des milieux sensibles	- Dérangement de la faune pendant les chantiers, - Minéralisation du sol (nitrates) si coupes fortes, - Impact au sol avec les engins (orniérage, etc.) lors de l'exploitation forestière, - Fermeture du milieu lors de plantations, - Modification des habitats	5
La pêche	- Gestion piscicole, - Veille sur la qualité des milieux aquatiques, - Entretien des berges,	- Entretien excessif des berges à certains endroits, - Fréquentation, - Dérangement de la faune, - Prélèvement sur la ressource	3
Production d'eau potable (retenues Chèze-Canut en amont)	- Protection de la qualité de l'eau sur le bassin versant (décantation de l'eau, abattement des nitrates, etc.), - Ressource alimentaire en poisson pour la loutre	- Limitation de la continuité écologique, piscicole et sédimentaire; - Restitution de débits non naturelle, - Compatibilité du soutien d'étiage et alimentation en eau potable, - Intégrité des habitats et espèces ? - Disfonctionnements hydrologiques, - Réchauffement de l'eau	3
Maison de l'énergie	- Découverte du site mais les sujets d'activités de la maison des énergies ont-ils leur place à cet endroit, le site s'y prête-t-il? - En association avec la visite d'un site remarquable	- Gestion des flux de personnes, - Risque de sur-fréquentation - Impact sur les chemins lors de la phase travaux	2
Moto cross et quad		- Site protégé non adapté à ce type d'activités	2
Nettoyage de rivière par l'association	- Oxygénation du cours d'eau (enlèvement d'embâcles),	- Enlèvement d'embâcles	1

libre canut	- Apport de lumière dans le cours d'eau		
Paint ball loisir		- Dérangement	1
Ondes hertziennes	- Communication	- Impact visuel sur le paysage (antennes relai)	1
Protection réserve	- Préservation		1
Les moulins et l'ancien bâti	- Accueil de certaines espèces (chauves-souris par exemple)	- Activité socio-économique aujourd'hui inexistante (les moulins ne sont plus utilisés à ce jour autrement que comme lieux de vie) mais seuils toujours existants pour certains (continuité écologique)	0
Les infrastructures (routes, urbanisation, tissu industriel et artisanal)		- Urbanisation et imperméabilisation des sols : eaux de ruissellement porteuses de pollutions - Dysfonctionnement de réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales : pollution du Canut ou de ses affluents - Fragmentation des milieux par urbanisation et infrastructures de transports : affecte la continuité des corridors écologiques - Développement de l'éclairage public : perturbe l'activité des chauves-souris.	0

Définition des enjeux socio-économiques

Cette partie n'ayant pas pu être abordée lors de la réunion, une seconde réunion est organisée le 6 mars 2013 afin de définir les enjeux socio-économiques.

Rappel des coordonnées de Gwendoline LE CUNFF pour toute question :

Mail : gwendoline.le-cunff@cg35.fr

Téléphone : 02 99 02 20 73

Portable : 07 87 25 83 89

M. Le Président du COPIL Natura
2000 « Vallée du Canut »

Henri RAULT

